

<https://maternelle27.circonscription.ac-normandie.fr/spip.php?article179>



Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de l'Eure
Maternelle 27



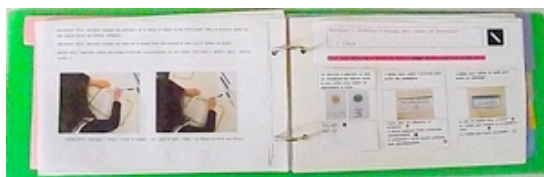
Carnet de suivi

- Enseignement - Observer Evaluer -

Date de mise en ligne : vendredi 4 novembre 2022

Copyright © Site départemental Maternelle 27 - Tous droits réservés

[Une nouvelle version existe : modèle décembre 2016](#)



Ce carnet de suivi des apprentissages a retenu notre attention car il n'est pas un livret de compétences exhaustif et illustré. Par ailleurs, il intègre la dernière recommandation du Ministère :

« [...] un cahier de réussite ou de progrès (ainsi considéré du point de vue de l'enfant) ne peut constituer un carnet de suivi des apprentissages que s'il est complété par un écrit synthétique régulier de l'enseignant rendant compte et validant des progrès de l'enfant dans les divers domaines en prenant appui sur les observables proposés. » Page 4, in Ressources maternelle

– Évaluer à l'école maternelle - [De l'observation instrumentée au carnet de suivi](#).

Le carnet de suivi des apprentissages doit **impérativement comporter des écrits de l'enseignant**. Il s'agit de signifier **quelques exploits des premières fois**.

Page de droite, l'enseignante présente les compétences validées sous forme de vignettes.

Page de gauche, elle rédige, date et signale un "exploit", une "petite victoire".

Documents à télécharger

- [Présentation des attendus de fin de maternelle par domaine](#)
- [Carnet de suivi : une lettre d'accompagnement](#)
- [Vue synoptique du classeur](#)
- [Page de gauche : les écrits de la maîtresse sur les exploits et petites victoires](#)
- [Page de droite : vignettes et compétences](#)
- [Vue synoptique du classeur](#)
- [Page de droite : vignettes et compétences](#)
- [Brève hors série carnet de suivi](#)
- [Brève hors série carnet de suivi](#)